



Centres
de Préparation
au Mariage

La parole du mouvement CPM

À l'occasion des journées nationales 2024 du mouvement des CPM, l'équipe nationale a élaboré une « parole du mouvement » sur le thème de ces journées : « animateurs CPM, notre mission aujourd'hui ». Cette « parole du mouvement » déploie ce que nous sommes : un mouvement de couples, en équipes, dans l'Église, au service de la préparation du sacrement du mariage catholique.

Nous sommes un mouvement...

Par définition, un mouvement porte une dynamique. Notre mouvement est marqué par certaines caractéristiques et fédère des équipes engagées localement dans ce service de l'Église catholique pour préparer des couples au sacrement du mariage. Du fait de cette fédération, le mouvement est habité par un « esprit » spécifique, précisé dans *La charte des animateurs CPM* et *Les essentiels de la préparation au mariage avec les CPM**. Ces documents fournissent les bases de notre pédagogie d'accompagnement des couples : accueil inconditionnel, animation participative, approfondissement de la dimension spirituelle du sacrement et de la vie conjugale.

Au service de cette mission locale, le mouvement se dote de moyens de fonctionnement : des outils pédagogiques, une revue intitulée *Accueil & Rencontre*, l'édition annuelle d'un numéro hors-série, des rencontres locales, diocésaines, nationales et internationales, une équipe nationale qui fait appel à des salariés. Le mouvement est en lien structurel avec la Conférence des Évêques de France (CEF) et les autres mouvements et services de l'Église de France, ce qui implique un suivi attentif des évolutions dans l'Église.

Des ressources financières propres sont donc nécessaires à la vie du mouvement. Structuré en associations CPM diocésaines, avec une fédération nationale des CPM, le mouvement respecte les règles de la loi 1901 (assemblée générale, présentation des rapports moral et financier, élection des membres de l'équipe nationale et du bureau, suivi comptable, etc.) Le mouvement adhère à la Fédération Internationale des CPM (FICPM).

* *La charte des animateurs CPM* et *Les essentiels de la préparation au mariage avec les CPM*, documents de la fédération, sont disponibles sur demande et sur notre site.



→ de couples

Les CPM ont pour vocation d'appeler, au service de la préparation au mariage, des couples animateurs. Que la préparation au mariage soit animée par des couples mariés et formés est essentiel : c'est d'abord le témoignage de leur vie de couple, de leurs doutes et découvertes, de leurs convictions et de leur partage, qui marque les futurs mariés, bien plus fortement qu'un enseignement.

Témoigner en couple de leur amour et de l'amour du Seigneur permet aussi aux couples animateurs de grandir eux-mêmes. Pour préparer les rencontres avec les futurs mariés, ils sont invités à relire leur propre vie de couple. Leur vie personnelle, nourrie d'échanges, d'amour, de bienveillance, de pardon, de prière, devient ainsi témoignage audible.

→ en équipes

Faire équipe est essentiel pour assurer un accompagnement permettant aux futurs mariés de réfléchir aux enjeux de la vie conjugale, à la transmission de l'enracinement spirituel en Église, à la prise en compte du monde d'aujourd'hui. La vie en équipe soutient les couples animateurs dans leur engagement.

Cette vie d'équipe suppose une certaine régularité de rencontres, où se construisent la dynamique d'équipe et la fraternité entre animateurs. Elle est l'occasion d'échanger sur les expériences vécues, d'approfondir une compétence au service des futurs mariés, d'ouvrir un espace de réconfort, de dialogue, de solidarité, de fraternité.

C'est en équipe que l'on réfléchit aux enjeux du mariage et de la vie conjugale dans le monde d'aujourd'hui, de façon à actualiser le contenu des sessions, à ajuster les discours, à chercher de nouvelles formes d'animation. C'est aussi en équipe que l'on se forme, s'informe et que l'on partage sur les orientations de l'Église pour transmettre une compréhension actuelle de la foi des chrétiens. Enfin, c'est en équipe que l'on nourrit la propre dimension spirituelle du couple et de l'équipe elle-même. La prière en commun invite à la confiance en l'action du Seigneur, renouvelle l'esprit de communion et de soutien mutuel, enrichit l'élan de chacun au service de la mission.

Nous sommes un mouvement...

→ dans l'Église

La dimension ecclésiale de notre mouvement ne fait aucun doute, car nous remplissons tous les critères par lesquels l'Église définit la « catholicité » :

- la rencontre du Seigneur vivant : une transformation personnelle et communautaire que vit l'animateur CPM par son implication concrète dans la vie de l'Église dans sa dimension paroissiale, et par l'approfondissement intellectuel et intime de sa foi ;
- le témoignage et l'espérance, vécus dans le quotidien et au contact des périphéries, lors de l'accueil inconditionnel des couples qui demandent à se préparer au sacrement du mariage, ainsi que la présence des CPM sur des territoires, parfois désertés par d'autres institutions, pour témoigner de l'Évangile ;
- la transmission de la foi et l'expérience de la synodalité, par les rencontres avec la parole de Dieu, par la participation de tous aux échanges, par le partage des points de vue et par une circulation de la parole entre les futurs mariés et les accompagnateurs ;
- la communion avec le pape, l'évêque et l'Église locale, des liens solides et vivants avec les paroisses, la pastorale diocésaine et la CEF ;
- le service des pauvres comme signature du christianisme, c'est-à-dire accompagner chaque couple dans sa réalité, son histoire et chacun dans sa dignité d'enfant de Dieu.



→ au service de la préparation du sacrement du mariage catholique

Le mouvement des CPM est au service de l'Église, qui fait appel à lui pour préparer ce sacrement bien particulier qu'est le mariage catholique. Il participe à la mission même de l'Église de témoigner du projet de Dieu pour l'humanité. Il n'est pas un mouvement de spiritualité conjugale.

Il appartient à notre mouvement d'aider les futurs mariés à réaliser que leur mariage n'est pas seulement un « entre-soi ». Le sacrement qu'ils se donnent et reçoivent les ouvre à plus grand qu'eux-mêmes, aux autres, au monde :

- à travers la participation à l'eucharistie, des temps de prière, un approfondissement de l'intelligence de la foi des chrétiens, de la parole de Dieu ;
- à travers des temps de formation à ce que l'Église fait quand elle célèbre le sacrement du mariage (liberté, indissolubilité, fidélité, fécondité, bénédiction) ;
- à travers une réflexion à prolonger sur ce que signifie la construction d'une vie conjugale (communication, dialogue, pardon, sexualité, vitalité du couple et de la famille, etc.)

Notre rôle est d'amener les futurs mariés à saisir le sens chrétien de leur mariage : nous nous souvenons que c'est Dieu qui agit, en tout sacrement, pour nous faire avancer sur le chemin inauguré en la nouvelle alliance en Jésus, après la longue alliance de Dieu et de son peuple. Et ce chemin est un chemin de salut, de bonheur, d'amour, de pardon, de vie. Dans ce sacrement du mariage, il y a un don d'amour de Dieu, une « grâce » qui irrigue tout le quotidien du couple qui veut bien faire de la place à Dieu dans son histoire.

En se donnant le sacrement du mariage, en recevant la bénédiction du ministre qui célèbre, en accueillant le don de Dieu, le couple qui se marie est grandi au statut de reflet de l'amour de Dieu pour l'humanité. Il construit une communauté de vie et d'amour.

Recevoir ce sacrement et l'accueillir en vérité, c'est consentir à se situer au début d'un chemin pour avancer un peu plus chaque jour dans une vie de tendresse, de dialogue, de partage, de don de soi, de fidélité, d'engagement, d'ouverture, de témoignage, de vie qui porte du fruit. Nos sessions préparent le sacrement du mariage et aussi la vie conjugale qui suivra. Nous proposons aux couples préparés de rejoindre d'autres mouvements ou services pour soutenir et enrichir leur vie de couples chrétiens.

Fédération des CPM

Fédération d'associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901. Créée le 18 mai 1967. JO du 31 mai 1967.

Siret 784 287 955 00024 / APE 9499 Z / TVA FR 61 784 287 955 00024

8 bis rue Jean Bart - 75006 Paris / Tél. 01 45 48 26 72 / federation.cpm@online.fr / preparation-mariage.info